



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 17 mars 2021, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement suivant :

347-02 Règlement # 347-21 établissant la tarification et les intérêts

Ce règlement a pour objet d'établir la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la MRC de La Vallée-de-l'Or et abroge les règlements 228-12-07, 263-09-10, 267-12-10, 276-01-12, 278-02-12, 279-03-12, 279-03-12, 298-11-14, 301-02-15, 304-05-15, 308-12-15 et 327-03-18.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 42, place Hammond, Val-d'Or, durant les heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur en date des présentes.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 10 mai 2021.

Original signé

Me Marie-Hélène Bastien
Greffière